RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

greta LIMOUSIN

ALTERNANCE Apprentissage Professionnalisation

ÉLIGIBLE CPF

BÂTIMENT, TRAVAUX PUBLICS, BOIS



CAP - Electricien

PRÉSENTATION MÉTIER

Le titulaire du CAP électricien aborde toutes les compétences professionnelles liées au métier d'électricien depuis le point de production de l'énergie jusqu'aux utilisations.

Il assume des activités professionnelles variées sous la responsabilité d'un personnel de qualification supérieure. Dans ses réalisations, il maîtrise les aspects normatifs, réglementaires propres aux installations électriques, de sécurité des personnes et des biens, il appréhende les aspects relationnels, de l'efficacité énergétique, de la protection de l'environnement et du développement durable.

OBJECTIFS

- Exécuter les activités de réalisation, de mise en service, de maintenance d'équipements électriques en prenant en compte le dossier technique, les normes et les contraintes économiques.
- Installer, mettre en service, entretenir et réparer des ouvrages électriques et des réseaux de communication.

PRÉ-REQUIS / CONDITIONS

- Savoir lire, écrire, compter, comprendre et s'exprimer en français

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.

Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Pôle formation GRETA/CFA - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Turgot - **Limoges**
- Lycée Professionnel G. Roussillat - **St Vaury**

Certificateur : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

code RNCP : n°38401

Date de publication : 19/12/2023

www.greta-du-limousin.fr

BÂTIMENT, TRAVAUX PUBLICS, BOIS

CAP - Electricien

Durée

- 800h en centre et 490h en entreprise, durée ajustable selon les acquis

Validation / Modalités d'évaluation

- CAP Électricien, diplôme de niveau 3
- Contrôle en cours de formation (CCF)
- En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordées

Modalités de formation

- Formation en présentiel
- Alternance de périodes en centre et en entreprise
- Formation et suivi individualisés adaptés aux acquis

Modalités de financement

- Financement individuel
- Contrat en alternance
- Financement Région Nouvelle-Aquitaine
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Période de reconversion (ex Pro-A)
- Projet de Transition Professionnelle (PTP)
- Plan de développement des compétences

Tarif de référence*

- 13 600 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

CONTENU

RNCP38401BC01 - Réalisation d'une installation

- Repérer les conditions de l'opération et son contexte.
- Organiser l'opération dans son contexte.
- Réaliser une installation de manière écoresponsable.
- Communiquer entre professionnels sur l'opération.

RNCP38401BC02 - Mise en service d'une installation

- Contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation.
- Valider le fonctionnement de l'installation.
- Exploiter les outils numériques dans le contexte professionnel.

RNCP38401BC03 - Maintenance d'une installation

- Remplacer un matériel électrique.
- Communiquer avec le client/usager sur l'opération.

Enseignement général : Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique. Mathématiques et physique-chimie. Anglais. Prévention-santé-environnement.

Compléments formation : Sensibilisation aux valeurs de la République, aux enjeux du développement durable et du numérique; préparation à l'accès à l'emploi.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Poursuite d'études : Il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 2 ans en BAC Professionnel ou en Brevet Professionnel.

Métiers accessibles : Electricien, Installateur domotique, câbleur fibre optique, réseau, cuivre, Monteur électricien, Tableautier.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Pour les demandeurs d'emploi éligibles : Validation de votre projet par un conseiller emploi (France Travail, Mission Locale, CAP EMPLOI ou Conseil départemental)
- Alternance : Accès après avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Candidature possible 6 mois avant et jusqu'au début de la formation sous réserve de places disponibles
- CPF : inscription obligatoire 3 semaines avant la formation